

Compte rendu de l'AGO du 22 Mars 2016

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 22 Mars 2016 à la Maison des associations.

Le total des présents et représentés s'élevant à 54 (30 présents, 24 pouvoirs), le quorum est atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 20h55

Grégory LUQUET
Président de l'ASL Joli Pré pour 2015

Alain PAILLARD
Président de séance pour l'AGO 2016

ANNEE 2015

Déroulement de la séance :

Nomination d'un Président de séance : Mr Paillard Alain
Nomination de deux Scrutateurs : Mr Couturier et Mr Fillault
Nomination d'un secrétaire de séance : Mr Giorza Valéry

Sur proposition du Président de séance, une minute de silence est observée concernant les événements terroristes récents.

Rapport moral 2015

Le Bureau a commenté le rapport moral pour l'année écoulée et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

Il est rappelé les problèmes de circulation, vitesse et stationnement. Il est demandé aux propriétaires d'utiliser au mieux les parkings à notre disposition, et notamment celui situé à côté de l'école. La crainte reste son utilisation par les futurs habitants des futurs immeubles.

Il sera peut-être utile de proposer de nouveaux panneaux rappelant le côté privé de ce parking. Concernant l'entretien des parties privées, il est recommandé aux propriétaires de discuter avec leur voisin pour les inciter à entretenir leur jardin comme indiqué dans le cahier des charges.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Informations Diverses

Site internet : <http://jolipre.asso.st> email : jolipreasl@gmail.com

facebook

Résidence Joli Pré (Groupe privé, l'inscription est soumise à approbation)

Les clefs de la cabane sont chez :

Pascal BRALANT (1 Rue Jasmin)

Grégory LUQUET (2 Rue Jasmin)

Chantal DASSIN (22 Rue des Tulipes)

Christiane VUILLAUME (39 rue Alfred de Vigny).

Rapport d'activité 2015

Le bureau a présenté le rapport d'activité 2015.

Les remarques suivantes ont été faites en séance :

- Pas de cambriolage rapporté en 2015. Il est rappelé les consignes de prudence à tous les copropriétaires – (Fermer ses volets, alarme...)
- Réseau Fibre : L'ASL a reçu un courrier demandant la signature de la convention de passage du réseau fibre dans la résidence. Cette résolution sera votée lors d'une prochaine AGE (Courrier reçu trop tard pour cette AGE)
- Achat de Barnum : L'assemblée est plutôt favorable à l'achat de ce type d'équipement, le bureau regardera comment traiter ce sujet.
- Achat d'un échafaudage : L'assemblée est plutôt favorable à un tel achat, sous condition d'éclaircir les responsabilités de l'ASL en cas d'accident dû à l'usage de cet équipement. (Au même titre que les échelles déjà présentes). De même, il faudra contacter l'assurance, afin de déterminer les modalités induites.
- Bornes France Télécom : Appel à faire à FT afin de faire réparer ces bornes.
- Prélèvement automatique : L'assemblée est défavorable à ce mode de paiement.

Cahier des Charges

Le bureau s'est consacré à la mise à jour de notre cahier des charges devenu obsolète.

C'était à la fois une obligation légale et l'occasion de faire évoluer notre règlement et de l'adapter aux nouveaux besoins.

Le cahier est revu depuis 2013 par des membres du bureau et des propriétaires volontaires.

Il a été soumis à un avocat spécialiste des copropriétés.

Le document est disponible à cette adresse: <https://sites.google.com/site/asljolipre/documents>.

Comme convenu lors de l'AGO, merci de bien vouloir faire vos remarques au bureau avant le 31 mai 2016.

Les personnes qui n'auraient pas accès à internet peuvent se manifester auprès du bureau pour que nous leur fournissions une version imprimée.

=> Une assemblée générale extraordinaire (AGE) sera convoquée en septembre pour approuver ou non ce cahier des charges et donner accord au bureau pour signer la convention de passage du réseau fibre.

Rapport commission finances année 2015

Présentation et approbation du bilan 2015

Les comptes ont été approuvés par Mr Le Pallec

Approbateur des comptes pour 2016 : M. Luquet et M. Le Pallec

SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2015

DEPENSES	BUDGET 2015	2015	ECARTS 2015
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
Impôts	4 600	4 428	-172
Assurance	300	216	-84
Entretien borne à incendie	250	203	-47
EDF	900	754	-146
Frais de bureau (Impressions, Courriers,...)	600	676	76
Entretien reseaux	3 000	1 612	-1 388
Entretien espaces verts	3 700	3 714	14
Entretien jeux et cabane	1 500	516	-984
Entretien des rues / fissures	800	436	-364
Travaux imprévus ou conseil juridique	2 000	2 033	33
PROJET			
Remplacement poteaux et barriere coulée verte			
Peinture sol			
Inspection video canalisation	5 800	3 240	-2 560
TOTAL DES DEPENSES	23 450	17 827	-5 623
RECETTES			
Cotisations	21 825	21 825	0
Produits financiers et autres recettes	800	571	-229
TOTAL DES RECETTES	22 625	22 396	-229
RESULTAT	-825	4 569	5 394
DISPONIBILITES (livret)		67 481	

Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

ANNEE 2016

Projets 2016 soumis à vote :

Clôture sanglier

Montant du projet : **10 000 €**.

Résultat du vote : OUI : 13 (Dont 10 pouvoirs) NON : 40 (dont 14 pouvoirs)

Abstentions : 1 (1 pouvoirs)

Projet Refusé

Le budget 2015/2016 sera remis à jour en fonction de ce vote

Clôture rue aux Fleurs

Montant du projet : **4 500 €**.

Résultat du vote : OUI : 39 (19 pouvoirs) NON : 10 (4 pouvoirs) Abstentions : 5 (1 pouvoir)

Projet Accepté.

Remarque:

L'assemblée générale demande que soit revu à la baisse, dans la mesure du possible, le devis du projet voté, Clôture rue aux fleurs.

Il est aussi demandé pour les futurs projets que soient présentés, dans la mesure du possible, plusieurs devis.

Présentation du budget 2016/2017 (Amendé du vote sur Clôture Sanglier)

BUDGET 2016/2017

DEPENSES	2 016	2 017	REEL (2015)
FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS			
Impôts	4 600	4 800	4 428
Assurance	300	300	216
Borne d'incendie	250	250	203
EDF	800	1 000	754
Frais de bureau (Impressions, Courriers,...)	600	600	676
Entretien reseaux	3 000	3 000	1 612
Entretien espaces verts	3 800	3 800	3 714
Entretien jeux	2 000	1 500	516
Entretien des rues / fissures	800	800	436
Travaux urgents et / ou conseil juridique	2 000	2 000	2 033
Cahier des charges (Impressions, frais administratif)	1 000		
REPRISE PROJET			
Inspection vidéo des reseaux	2 560		3 240
Projets			
cloture rue aux fleurs	4 500		
provision pour projet		4 000	
TOTAL DES DEPENSES	26 210	22 050	17 827
RECETTES			
Cotisations à 225 Euros	21 825	21 825	21 825
Produits financiers et autres recettes	700	600	571
TOTAL DES RECETTES	22 525	22 425	22 396
RESULTAT	-3 685	375	4 569

Résultat du vote : OUI : 53 NON : 1 (dont 1 pouvoir) Abstentions : 0 (0 pouvoir)

Budget 2016/2017 adopté. (Amendé du vote sur Clôture Sanglier)

Questions/Réponses :

Entretien des égouts Privés :

- Suite à des questions en séance, le bureau rappelle que l'entretien des parties privatives des égouts est à la charge des propriétaires. La partie privative est celle située entre le collecteur (4 à 8 maisons) et la maison du copropriétaire.
- Pour cela, le propriétaire peut faire appel à EAV en cas de problème avéré. EAV se déplace dans un délai très court et fait un état des lieux et un devis. (Préciser les coordonnées de l'ASL, car un forfait a été négocié quel que soit la plage horaire de l'intervention)
- Si le problème se situe sur le collecteur ou en amont de celui-ci, les frais sont à la charge de l'ASL, si le problème est en aval de celui-ci, les frais sont à la charge du propriétaire.
- En cas de souci, ne pas hésiter à contacter un membre du bureau.

Projet du Mérantais

Déplacement compteur électrique

- ⇒ Ce déplacement est prévu dans le cadre du projet d'aménagement du Mérantais (confirmation du responsable technique de la mairie)
- ⇒ Le bureau interviendra auprès de la société en charge du chantier pour demander un nettoyage des canalisations de la résidence (eaux pluviales).

Demande de box sur certaines parcelles

- Une question est a été posée en séance sur la possibilité d'édifier des box sur certaines parcelles de la résidence.
- Le Bureau rappelle que le Cahier des charges interdit l'édification de tels box. Aucune construction n'est autorisée sur la façade avant des terrains.
- Des projets de Box sur des parcelles communes ont déjà été étudiés quelques années auparavant (cf CR de l'époque), et refusés par l'Assemblée générale.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Mme Karine Guillaume, Mme Lucie Romieux, Mr Frédéric Piquet et Mr Grégory Luquet ont donné leur démission, Merci à eux d'avoir consacré du temps pour notre collectivité.

Les autres membres du bureau n'ont pas terminé leur mandat et ne démissionnent pas, ils restent donc au bureau pour 2016.

Mr Goldstein Emmanuel se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Mme Deswaerte Aude se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

Mr Couturier Cédric se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Mr Fillault Julien se déclare candidat et est élu à l'unanimité

Mme Pancrace-Schoor Corinne se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

Nomination de deux auditeurs pour les futurs comptes 2017

2 copropriétaires sont volontaires pour valider les comptes: Messieurs Luquet et Le Pallec

Le bureau leur fournira les comptes au moins un mois avant l'AGO 2017.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de question ou remarque, le Président clôt la séance à 23h00

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.
Le résultat des votes est le suivant :

Composition du nouveau bureau :

Prénom	NOM	adresse	Role
Valery	GIORZA	19 rue Jasmin	Président
Sébastien	LEPETIT	8 rue Jasmin	Vice-Président
Marc	PARIENTE	10 rue des Tulipes	Trésorier
Davy	BILLA	16 Rue des Tulipes	Secrétaire
Johan	WATTELLIER	14 Rue Jasmin	
Emmanuel	GOLDSTEIN	12 Rue Jasmin	Vice-Trésorier
Aude	DESWAERTE	29 Rue Jasmin	
Cedric	COUTURIER	1 Rue des Tulipes	
Julien	FILLAULT	12 Allée des Capucines	
Corinne	PANCRACE-SCHOOR	12 Rue des Pivoines	

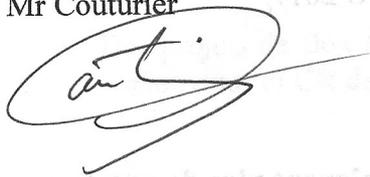
Le Secrétaire de séance
Valéry Giorza



Le trésorier
M. Pariente



Les scrutateurs
Mr Couturier



Mr Fillault

